



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

**DEMANDE DE RENDEZ-VOUS POUR L'EXECUTION D'UN
JUGEMENT ADMINISTRATIF POUR L'ARRONDISSEMENT DE
NANTERRE**

Arrondissement de Nanterre :

Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Clichy-la-Garenne, Colombes, Courbevoie, Garches, Gennevilliers, La Garennes-Colombes, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes, Vaucresson, Villeneuve-la-Garenne

NOM :

PRENOM :

NE(E) LE :

N°ETRANGER :

ADRESSE :

N°PORTABLE :

ADRESSE MAIL (obligatoire) :

DATE :

CE FORMULAIRE EST A RENVOYER A L'ADRESSE CI-DESSOUS

**Préfecture des Hauts-de-Seine
Direction des migrations et de l'Intégration
Exécution de jugements administratifs
167-177 AVENUE JOLIOT CURIE – 92013 NANTERRE**

EN JOIGNANT OBLIGATOIREMENT :

- Une photocopie de votre jugement (toutes les pages)
- Une copie de la mesure d'éloignement
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une photocopie du passeport en cours de validité

Une convocation pour un rendez-vous en préfecture vous sera envoyée par voie postale ou par mail.

Aucun rendez-vous ne sera donné en préfecture.

ADRESSE POSTALE : 167-177, avenue Joliot Curie 92013 Nanterre Cedex

COURRIEL : courrier@hauts-de-seine.pref.gouv.fr

ADRESSE INTERNET : <http://www.hauts-de-seine.pref.gouv.fr>